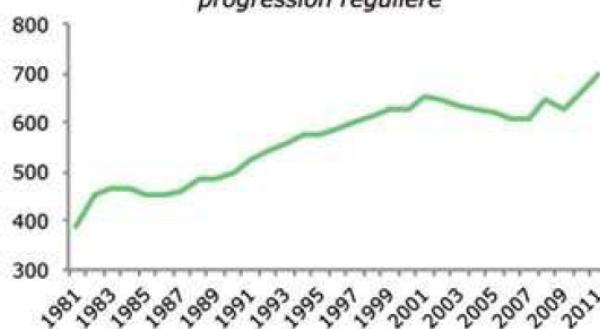


La centrale nucléaire de Fessenheim, un acteur essentiel de la région Alsace

Chaque jour plus de 970 salariés viennent travailler sur le site de Fessenheim et jusqu'à 2.470 lors des opérations de maintenance. A la fois employeur, investisseur et contribuable, la centrale nucléaire de Fessenheim participe activement à la vie économique de la région Alsace. Concrètement, cela se traduit par le recrutement en cinq ans de 151 nouveaux collaborateurs, l'achat aux entreprises locales de 30 millions d'euros de commandes et la contribution de 50 millions d'euros d'impôts et de taxes en 2011 (dont 25 % reviennent aux collectivités territoriales). De plus, pour EDF, la production moyenne de la centrale nucléaire de Fessenheim représente au moins 500 millions d'euros, une part importante de son chiffre d'affaire.

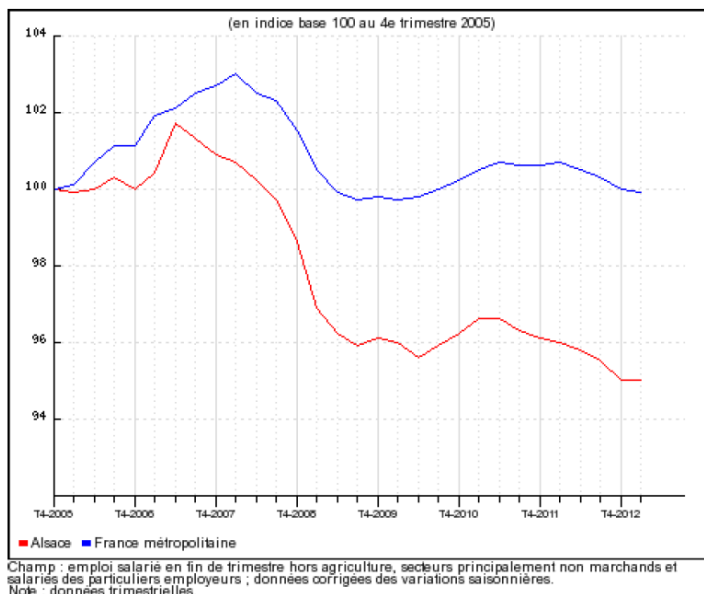
Evolution de l'effectif du CNPE de Fessenheim depuis 1981 : une progression régulière



source : EDF

La désindustrialisation croissante de l'Alsace

Au même titre que ses régions voisines du Grand Est que sont la Lorraine et la Franche-Comté, l'Alsace subit de plein fouet la crise. Dans les faits, cela se traduit par une chute de l'emploi industriel deux fois plus forte qu'à l'échelle nationale. Dans ce contexte de désindustrialisation, la filière nucléaire et la centrale de Fessenheim ont permis à des salariés issus d'autres secteurs de trouver un nouvel emploi et, un emploi stable (la plupart des contrats étant pluriannuels). Toute chose égale par ailleurs, la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim contribuerait à accentuer le phénomène de désindustrialisation du territoire alsacien.



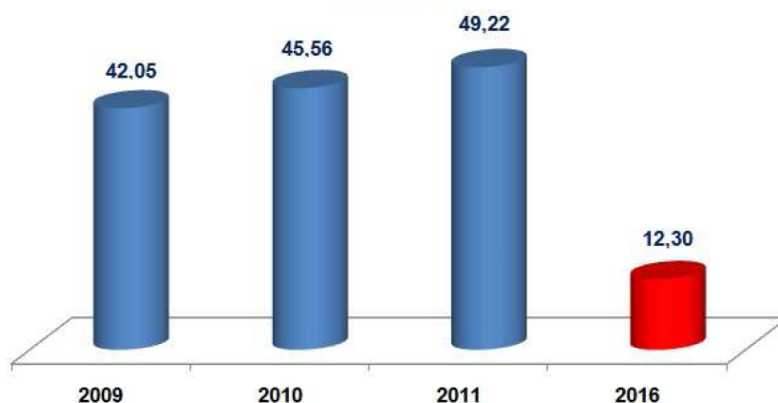
Evolution de l'emploi dans la région Alsace

Les conséquences de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim

Globalement, l'impact sur l'emploi (direct, indirect et induit) d'une [fermeture accélérée de Fessenheim](#) serait de l'ordre de 2 200 emplois sur les zones de Colmar et Mulhouse. Pour les populations (salariés et leurs familles), cela concernerait près de 5 500 personnes. **Les emplois créés par les activités de démantèlement liées à la fermeture de la centrale de Fessenheim ne pourraient pas compenser les emplois perdus.** En effet, dans le cadre du démantèlement, on estime que le nombre d'emplois pourrait être divisé par 10, voire par 15 ce qui représente une soixantaine de salariés au lieu de 970 aujourd'hui.

De même, la fermeture de Fessenheim entraînerait un manque à gagner important pour les collectivités locales et l'Etat. On estime que le montant des impôts et taxes liés à l'exploitation de la centrale nucléaire sera divisé par 3 ou 4 en 2016.

Montant des impôts et taxes d'exploitation (en M€)



Division par 4 en 2016 du montant des impôts et taxes liés à l'exploitation de Fessenheim

Enfin, selon les rapports de la [Cour des comptes](#) et du [Centre d'analyse stratégique](#), l'arrêt définitif d'un réacteur nucléaire de 900 MW comme celui de Fessenheim obligerait la collectivité à dépenser au moins 1 milliard d'euros supplémentaire chaque année pendant 10 ans pour se fournir en électricité par rapport à une prolongation [jusqu'à 50 ans](#) de la centrale nucléaire existante. Et, plus de 0,50 milliards d'euros par an par rapport à une prolongation à 60 ans.

En 2012, la Belgique a dû faire face à ces coûts : l'arrêt prolongé pour une durée indéterminée de deux réacteurs nucléaires Tihange 2 et Doel 3 a représenté pour la collectivité et ses contribuables un coût de 720 millions d'euros en importation d'énergies carbonées !